



## **COMMUNIQUE**

Au terme de huit semaines de négociations, la direction de FIDUCIAL PRIVATE SECURITY et les syndicats CGT et UNSA, les salariés assurant la sécurité sur les sites DCNS de Lorient et de l'Ile Longue ont obtenu des améliorations non négligeables de leurs rémunérations et de leurs conditions de travail.

### ***Pour les salariés de L'Ile Longue***

- Evolution du coefficient AE 140 à AE 160, soit 142,72€ par mois pour un temps complet.
- Attribution d'une prime de zone allant jusqu'à 100,10€ et d'une indemnité de transport allant jusqu'à 3.5 € par vacation.

### ***Pour les salariés de Lorient***

- Attribution d'une prime de 0,20€ de l'heure soit 30,33€ par mois pour un temps complet.
- Attribution d'une prime de 0,25€ de l'heure soit 37,91€ par mois pour un temps complet, pour les agents au coefficient 140 affectés à la sûreté.
- Amélioration des tenues de travail pour les agents de prévention bords et une évolution supplémentaire de 0,25€ de l'heure soit 37,91 € par mois pour un temps complet.

De plus, FIDUCIAL PRIVATE SECURITY et l'UNSA sont sur le point de finaliser un accord de revalorisation des salaires les plus bas pour les agents en poste à Lorient.

Ces avancées significatives rendent sans objet un mouvement social dont les salariés de l'Ile Longue ont décidé de se désolidariser.

L'UNSA met en garde l'ensemble du personnel contre le risque de conflits sociaux susceptibles de faire le jeu de sociétés de sécurité concurrentes peu scrupuleuses et désireuses de s'attribuer ces contrats en avançant un moins disant social qui ne peut s'obtenir qu'au détriment des salariés.

**H.SEGHDAU**

Délégué Syndical Central

UNSA-FIDUCIAL-PRIVATE-SECURITY